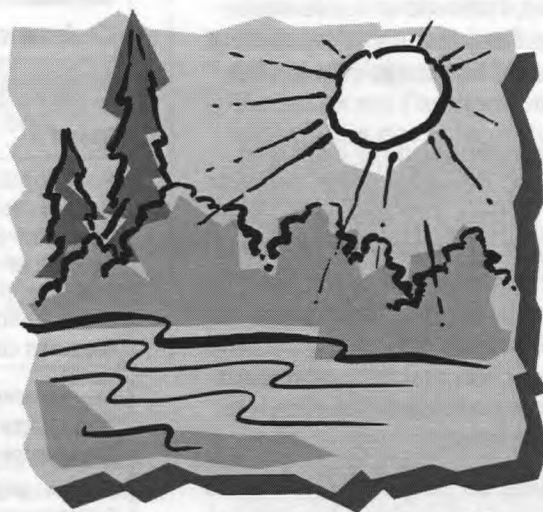


doc
CA1
EA612 A
96E52
PRE

M A I R E D E S D É B O U C H É S - M E X I Q U E

L'équipement et les services de protection de l'environnement



LES POSSIBILITÉS

Même si le secteur mexicain de l'environnement n'a pas constitué par le passé un marché important pour les exportations canadiennes, il offre maintenant un grand nombre de débouchés aux fournisseurs canadiens.

- Même si la dévaluation du peso a provoqué la suspension d'un grand nombre de projets, les problèmes environnementaux du Mexique sont trop graves pour qu'on puisse les ignorer et les perspectives des projets à réaliser à moyen terme sont considérées comme bonnes.
- Le Mexique a accru très sensiblement ses efforts d'application de la loi et de la réglementation dans le domaine de l'environnement à la suite de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).
- Le Mexique n'a pas l'expertise ni l'infrastructure nécessaires pour résoudre ses propres problèmes environnementaux. Il devra avoir recours à l'aide technique étrangère et un grand nombre de sociétés mexicaines dans le domaine de l'environnement cherchent des partenaires étrangers.
- On constate une tendance à la fourniture de solutions intégrées plutôt qu'à des approches reposant sur du matériel, ce qui devrait accroître la demande de services d'expertise-conseil spécialisés.

NETTOYER L'ENVIRONNEMENT

Même si les produits et les services environnementaux ne se sont pas, par le passé, classés parmi les principales exportations du Canada à destination du Mexique, on commence à voir apparaître de nouveaux débouchés. Ceux-ci s'expliquent essentiellement par les efforts récents que les dirigeants mexicains ont fait pour renforcer la réglementation sur l'environnement et améliorer l'infrastructure du secteur public. Bien que la dévaluation du peso, à la fin de 1994, ait réduit sensiblement les importations de la plupart des produits, les problèmes environnementaux du pays sont tout simplement trop graves pour qu'on puisse les ignorer. Si certains projets importants ont été suspendus, aucun n'a été annulé et certains observateurs estiment qu'on retrouvera un taux annuel de croissance de 15 pour 100 d'ici la fin de 1996.

L'environnement mexicain a atteint des niveaux de contamination alarmants. Plus de 25 pour 100 de toutes les industries sont situées dans la vallée de Mexico. Leurs

SOMMAIRE

Outre ce résumé, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) a préparé un profil sectoriel intitulé *Les débouchés d'affaires au Mexique : L'équipement et les services de protection de l'environnement*. Ce document d'information sur le marché mexicain de l'équipement et des services de protection de l'environnement a été produit et publié par Prospectus Inc., en vertu d'un contrat du MAÉCI, en même temps que d'autres profils et résumés sectoriels sur les débouchés au Mexique. On peut se les procurer auprès de :

InfoCentre

Téléphone : 1-800-267-8376 ou
(613) 944-4000
Télécopieur : (613) 996-9709
FaxLink : (613) 944-4500
Babillard électronique (BÉI) :
1-800-628-1581 ou
(613) 944-1581

Ces profils sectoriels sont disponibles en format électronique sur le BÉI et en copie papier au coût de 10 \$ plus les frais d'expédition et les taxes en vigueur auprès de Prospectus Inc. S'adresser à :

Prospectus Inc.
Service des commandes
Téléphone : (613) 231-2727
Télécopieur : (613) 237-7666

© Ministère des Approvisionnements et Services, mars 1996

N° cat. E73-9/39-1995-1F
ISBN 0-662-80088-5

Also available in English.



Environment Canada / Environnement Canada

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international / Department of Foreign Affairs and International Trade

émissions diverses en quantités excessives, l'altitude et les renversements de température se combinent pour faire de Mexico la ville la plus polluée du monde.

Au niveau national, il n'y avait que 20 pour 100 des eaux usées municipales et 15 pour 100 des eaux usées industrielles à être traitées en 1994. Moins de dix pour cent des émissions de gaz industriel sont contrôlées. S'ajoute à cela qu'il n'y a que 20 pour 100 des déchets solides municipaux à être acheminés dans des sites d'enfouissement.

L'inquiétude du public à l'égard de la pollution environnementale a amené le gouvernement à prendre des mesures énergiques avec, comme pièce maîtresse de celles-ci, l'adoption de la *Ley de Equilibrio Ecológico y Protección al Medio Ambiente*, Loi générale pour l'équilibre écologique et la protection de l'environnement. Le gouvernement a par la suite promulgué, en 1992, la réglementation permettant l'application de cette loi. Toutefois, d'autres politiques gouvernementales font qu'il est difficile pour les PME de se conformer à cette réglementation. C'est ainsi qu'une politique monétaire rigoureuse a maintenu les taux d'intérêt à un niveau élevé. La libéralisation des échanges a exposé les entreprises mexicaines à une concurrence étrangère agressive et réduit leurs marges bénéficiaires.

Les premières phases de cet effort national visant à prendre le contrôle de l'environnement ont été marquées par l'importance accordée aux services de conseils et de formation. On a procédé à des milliers d'évaluations environnementales et d'analyses de risques et on a soutenu les efforts pour former le personnel responsable de l'application de la réglementation. Au fur et à mesure que ce processus est allé de l'avant, on a vu apparaître un important marché pour l'équipement de mesure et d'analyse.

Croissance prévue des marchés mexicains de l'environnement, 1994-1996

Marché	En millions de dollars US			Croissance annuelle moyenne en pourcentage, 1994-1996
	1994	1995	1996	
Pollution de l'eau*	841	1 085	1 288	24
Déchets solides et dangereux**	261	324	402	24
Efficacité énergétique	270	323	386	20
Énergie renouvelable	149	657	699	174
Pollution de l'air de source fixe	360	400	456	13
Consultation en environnement	18	20	23	13
Mesures correctrices	21	24	29	18
Total	1 920	2 833	3 283	21

*Ces chiffres excluent certains grands projets qui pourraient masquer les tendances sous-jacentes.

**Ne comprend pas les déchets recyclables.

Source : United States Agency for International Development (USAID), Office of Energy, Environment and Technology, 1995.

À plus long terme, on s'attend à ce que le marché des systèmes de lutte contre la pollution soit celui qui engendre le plus de dépenses.

LE SECTEUR MEXICAIN DE L'ENVIRONNEMENT

Le secteur mexicain de l'environnement est relativement petit, environ la moitié du secteur canadien, mais il est en pleine expansion. Les dépenses publiques en environnement ont totalisé 2,5 milliards de dollars US en 1993. Le marché des technologies de l'environnement présente un intérêt particulier parce qu'une grande partie de celles-ci sont importées. Ce marché devrait passer d'environ 1,9 milliard de dollars US en 1994 à un montant de l'ordre de 3,3 milliards de dollars US en 1996.

La croissance du secteur de l'environnement a été favorisée par l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). L'accord parallèle connu sous le nom d'Accord nord-américain de coopération en matière d'environnement incite les pays membres de l'ALÉNA à appliquer leur propre réglementation sur l'environnement.

Ce secteur peut être divisé en trois grands sous-groupes qui sont ceux de la pollution de l'air, de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées, et de l'élimination des déchets solides, y compris les déchets dangereux. Les services de remise en état et de conseils sont souvent confrontés à plus d'une source de dommages environnementaux et on considère quelquefois qu'il s'agit d'un sous-secteur distinct.

Le Mexique est confronté à des problèmes qui ont l'ampleur d'une crise dans ces trois domaines. De telles situations s'expliquent par une infrastructure en environnement et des compétences inadéquates et par une forte croissance de la population qui a entraîné une urbanisation rapide, et la croissance économique. La plus grande rigueur de la réglementation gouvernementale en environnement oblige graduellement les dirigeants des organismes publics et privés à prendre des mesures correctrices. Tous ces éléments se combinent pour faire apparaître des débouchés non négligeables pour les fournisseurs canadiens de technologies de l'environnement.

MAR 23 1994

Le marché de l'équipement environnemental, 1993

	Marché	Importations	Part (en pourcentage)
Pollution de l'eau	174,0	140,0	80,5
Déchets solides	723,9	527,3	72,8
Déchets dangereux	455,0	424,0	93,2
Pollution de l'air	71,2	64,2	90,2
Énergie	71,0	29,6	41,7
Total	1 495,1	1 185,1	79,3

Source : United States Department of Commerce, *Environmental Technologies Marketing Plan*, 1994.

Depuis 1991, un grand nombre d'activités environnementales ont été décentralisées vers les 31 États du Mexique. Vingt-neuf États ont leur propre loi sur l'environnement. Les organismes des États et des municipalités sont maintenant les principaux acheteurs de projets d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées ainsi que de systèmes d'élimination des déchets solides.

Une des priorités du nouveau gouvernement du président Ernesto Zedillo, qui a pris le pouvoir en décembre 1994, a été de créer la *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et aux pêches. Alors que le SEMARNAP utilise progressivement ses pouvoirs, le partage des juridictions entre les ministères et les organismes fédéraux n'est pas toujours très clair.

La *Comisión Nacional del Agua (CNA)*, Commission nationale de l'eau, continuera à être responsable de la réglementation de la plupart des questions concernant l'eau au Mexique, même si le SEMARNAP aura également certains pouvoirs dans ce domaine.

Le *Secretaría de Desarrollo Social (SEDESOL)*, Secrétariat au développement social, continue à assumer la responsabilité globale dans le domaine de la planification urbaine. Il incombe à SEDESOL de développer les infrastructures, y compris les nouvelles usines de traitement des eaux usées et d'élimination des déchets solides des municipalités et des États.

Les sociétés d'État

Les *paraestatales*, sociétés d'État, ont été d'importantes utilisatrices de technologies environnementales. Même si un grand nombre d'entre elles ont été vendues à des investisseurs du secteur privé au cours des dernières années, l'énergie continue

LE RÔLE DES IMPORTATIONS

Les importations jouent un rôle dominant dans les efforts que le Mexique fait pour gérer ses problèmes environnementaux. En 1993, les importations d'équipement de lutte contre la pollution atteignaient près de 1,2 milliard de dollars US, soit environ 80 pour 100 du marché total. Les importations représentent également une part importante du marché des services environnementaux qui est évalué aux alentours du 800 millions de dollars US. Par contre, les sociétés mexicaines dominent le marché des services de construction qui sont un élément important de la plupart des projets environnementaux.

Les États-Unis accaparent environ les deux tiers du marché mexicain des importations environnementales. La part du Canada est de quatre pour cent pour l'équipement de lutte contre la pollution de l'air, soit environ le double de ce qu'elle est pour la plupart des autres produits environnementaux. Les données sur le commerce ne comprennent pas les services et il est donc difficile d'évaluer avec précision le montant des exportations canadiennes. Le marché a commencé récemment à s'intéresser davantage à la fourniture de solutions intégrées plutôt qu'à des technologies précises.

Les entreprises canadiennes disposent d'avantages concurrentiels sur certains créneaux de marché, mais elles doivent faire concurrence à des fournisseurs mexicains bien implantés ainsi qu'à de grandes sociétés internationales déjà présentes. Étant donné cette forte concurrence, certaines des entreprises canadiennes qui ont le mieux réussi au Mexique ont concentré leurs efforts sur des créneaux précis dans lesquels elles disposent d'avantages particuliers.

LES CLIENTS

Les organismes gouvernementaux qui s'occupent d'environnement

Les gouvernements et les organismes gouvernementaux ont jusqu'à maintenant été les plus gros acheteurs d'équipement environnemental au Mexique. Les dépenses des gouvernements en protection de l'environnement atteignaient 2,5 milliards de dollars US en 1993. Plus d'un tiers de ces dépenses était consacré à des programmes de transport de masse et de carburant propre. Un autre tiers allait à la conservation et à la protection des espèces menacées de disparition. Le reste de cette somme était consacré à l'infrastructure environnementale, aux aqueducs et aux autres équipements.

53412090

à relever du secteur public en vertu de la Constitution mexicaine. Les deux plus importantes *parestatales* sont *Petróleos Mexicanos (PEMEX)*, la compagnie pétrolière nationale et la *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité.

Le secteur privé

La plupart des analystes du secteur estiment que, à moyen terme, c'est la lutte contre la pollution industrielle qui offrira les meilleures perspectives pour les fournisseurs étrangers. On commence tout juste à respecter les exigences dans ce domaine et les acheteurs mexicains font confiance aux technologies environnementales importées. Cette situation permet de s'attendre à une croissance à long terme qui devrait s'accélérer une fois que l'économie se sera stabilisée, peut-être en 1996.

À court terme, la crise économique empêchera les plus petites entreprises mexicaines de procéder à des achats. Parmi les entreprises qui continuent à faire des achats dans ce domaine, il y a les multinationales et les grandes sociétés mexicaines qui se consacrent à l'exportation, parce qu'elles ont accès à des capitaux. Toutefois, elles continuent aussi à être la cible des efforts gouvernementaux d'application de la loi.

LA CONCURRENCE

Les concurrents mexicains

Le point fort du secteur mexicain de l'environnement est la construction. En règle générale, plus le rôle de la technologie est faible dans un projet et plus les entreprises mexicaines peuvent être concurrentielles. Toutefois, la tendance au recours aux projets de type construction-exploitation-transfert (CET) pour les infrastructures réduit la part du marché national parce que ce sont souvent les concurrents étrangers

qui prennent les principales décisions d'achat.

La plupart des sociétés mexicaines d'expertise-conseil en environnement sont des PME. Elles ne sont pas nombreuses à fabriquer des produits à base de technologie. De façon traditionnelle, il s'agit souvent de prolongements de sociétés d'expertise-conseil mexicaines qui ont mis au point leurs propres technologies ou représentent des fabricants étrangers.

Les concurrents étrangers

Les États-Unis bénéficient d'un avantage manifeste sur la concurrence étrangère dans le secteur mexicain de l'environnement. La relation entre les deux pays en ce qui concerne les problèmes environnementaux transfrontaliers est un élément dominant, surtout qu'un grand nombre de programmes transfrontaliers sont financés par les Américains. La American Environmental Protection Agency (EPA) bénéficie d'une grande crédibilité, et un grand nombre de normes mexicaines sont modelées d'après celles de l'EPA. La proximité géographique constitue aussi à l'évidence un avantage.

Les États-Unis accaparent les deux tiers du marché mexicain et sont suivis par l'Allemagne, avec 18 pour 100 du marché. Les autres importateurs d'importance sont le Japon, la France et le Royaume-Uni. La part du Canada est petite mais augmente rapidement.

LES TENDANCES ET LES DÉBOUCHÉS

L'évolution de l'économie

À la fin de décembre 1994, le peso a été dévalué de façon importante, ce qui a provoqué une série de réactions qu'on a désignées au Mexique sous le nom de *la crisis*. Cela a amené la

suspension d'un grand nombre de programmes environnementaux financés par le gouvernement. Aucun n'a été officiellement annulé, mais le manque de fonds a gelé l'activité gouvernementale dans ce domaine. À la suite de la dévaluation, la réglementation sur l'environnement a été appliquée avec moins de rigueur, en particulier par les petites entreprises et les municipalités.

Par contre, la crise contraint les organismes gouvernementaux, en particulier la *Comisión Nacional del Agua (CNA)*, Commission nationale de l'eau, à chercher des solutions de remplacement pour le financement. On envisage toute une variété de modèles de privatisation et en particulier les réalisations du type construction-exploitation-transfert (CET) pour la construction des nouvelles installations.

Les tendances du marché

On a constaté une tendance marquée vers une commercialisation au moyen d'offres non sollicitées pour la vente aux gouvernements des États et aux municipalités plutôt que d'attendre des lancements d'appel d'offres. Cela se vérifie particulièrement dans le cas de projets éventuels de construction-exploitation-transfert (CET) touchant l'eau. Les entreprises mexicaines et étrangères élaborent des propositions de projets et réalisent les études de faisabilité à leurs propres risques. D'après des entrevues réalisées avec les dirigeants gouvernementaux, les sociétés canadiennes ne se sont pas manifestées avec ce type de promotion.

La pénurie de financement pousse à la réalisation de projets d'envergure régionale destinés à répondre aux besoins de plusieurs municipalités. Les gouvernements des États favorisent également l'intégration des projets d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées.

L'intégration des solutions

Le marché mexicain de l'environnement est en train de s'orienter vers l'achat de solutions intégrées plutôt que d'équipements et de technologies donnés. Les acheteurs ne recherchent plus des technologies précises. Ils veulent qu'on leur présente des dossiers financiers et techniques complets. Cela veut dire qu'un élément essentiel de la réussite est la capacité d'offrir un financement concurrentiel. Les ententes de type construction-exploitation-transfert (CET) sont particulièrement bien accueillies pour la construction d'installations d'alimentation en eau et de traitement des déchets solides, y compris des déchets dangereux.

Alimentation en eau et traitement des eaux usées

Le gouvernement met maintenant l'accent sur des modèles de privatisation du type construction-exploitation-transfert (CET) et des concessions du type exploitation et entretien (E&E). Il est possible que les dépenses prévues du gouvernement soient annulées si les projets de concession réussissent. D'après les dirigeants de la *Comisión*

Nacional del Agua (CNA), Commission nationale de l'eau, en juillet 1994, on estimait que 50 usines de traitement des eaux usées pourraient être confiées à des concessionnaires pour être rénovées et gérées.

Dans le secteur industriel, une centaine de centres de traitement des eaux usées, d'une valeur moyenne de 2 millions de dollars US chacun, ont été construits en 1993. On s'attend à une croissance marquée une fois que le contexte économique et celui de l'application de la loi se seront stabilisés.

Lutte contre la pollution de l'air

La plupart des améliorations à la qualité de l'air découleront de programmes lancés par le gouvernement pour réduire les émissions automobiles grâce à l'utilisation d'essence sans plomb et de convertisseurs catalytiques. Les *paraestatales*, sociétés d'État, en particulier *Petróleos Mexicanos (PEMEX)*, la compagnie pétrolière nationale, et la *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale de l'électricité, sont également soumises à de fortes pressions

pour réduire leurs émissions. Cette réduction sera atteinte grâce à des carburants de remplacement. C'est pour cette raison que les consommateurs du secteur privé constituent l'essentiel du marché pour l'équipement et les services de lutte contre la pollution de l'air.

Les ventes directes d'équipement de lutte contre la pollution de l'air aux utilisateurs directs, en particulier les petites usines, ne devraient pas augmenter sensiblement à court terme. Toutefois, à moyen terme, les ventes d'équipement et de services de mesure et d'analyse de la pollution domineront le marché. À plus long terme, l'application plus stricte de la réglementation sur la contamination de l'air activera le marché de l'équipement de contrôle, en particulier dans les domaines et dans les zones géographiques désignés comme prioritaires.

Élimination des déchets solides

La demande pour les systèmes de manutention de déchets solides vient essentiellement des municipalités et des gouvernements des États. Le marché le plus important à lui seul est celui des concessions pour le ramassage, mais on assiste progressivement à un regroupement des marchés de ramassage et d'exploitation de sites d'enfouissement. Le ramassage des ordures municipales subit la forte influence des syndicats qui ne sont pas nécessairement favorables aux privatisations.

Les consommateurs industriels demandent également des systèmes d'élimination intégrés. Avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement, ils auront de plus en plus besoin de services comme l'analyse et la remise en état des sols, les vérifications environnementales et l'identification des déchets.

La tendance vers les solutions intégrées En millions de dollars US, 1994

	Traditionnel	Non traditionnel	Total
Débouché	Orienté vers les produits et la technologie	CET ¹ , E&E ² , et autres ensembles intégrant les investissements	
Eaux usées			
<i>Petróleos Mexicanos (PEMEX)</i> , compagnie pétrolière nationale non comprise, CET ¹	311,0	530,0	841,0
Pollution de l'air	30,4	330,0	360,4
Déchets solides et dangereux	60,5	250,0	310,5
Total	401,9	1 110,0	1 511,9

¹CET : construction-exploitation-transfert

²E&E : exploitation et entretien

Source : United States Agency for International Development (USAID), 1995.

Déchets dangereux

Le marché actuel pour l'élimination de déchets dangereux est relativement petit. Une évaluation réalisée en 1995 estimait que le marché de l'incinération hospitalière était de 8,5 millions de dollars US, celui du recyclage industriel de 20 millions et celui de l'incinération industrielle de 23 millions de dollars US. À moyen terme, ce marché devrait augmenter sensiblement avec l'entrée en vigueur des nouveaux règlements. On prévoit en particulier le premier règlement mexicain sur les biphényles polychlorés (BPC) en 1996.

Il va falloir disposer d'installations d'élimination et/ou d'enfouissement des déchets à grande échelle ainsi que de solutions, d'équipement et de services-conseils adaptés à des entreprises. À court terme, le marché concerne essentiellement les services de conseil et d'entreposage.

Services-conseils

Exception faite des grandes multinationales, les organismes industriels mexicains tendent à être beaucoup moins sophistiqués que leurs homologues canadiens. Malheureusement, un grand nombre d'entre eux pensent qu'il y a des solutions simples et ils sont facilement victimes de sociétés leur vendant un équipement précis plutôt que des solutions.

Il y a des débouchés pour les sociétés canadiennes d'expertise-conseil, en particulier celles qui ont de l'expérience auprès de secteurs équivalents au Canada. Toutefois, comme le signale un expert, pour réussir, elles doivent réaliser une double vente, c'est-à-dire d'abord convaincre les clients qu'ils ont besoin d'un expert-conseil, puis ensuite vendre leurs compétences particulières.

LES STRATÉGIES DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ

Le secteur de l'environnement est nouveau au Mexique et les entreprises locales ont tendance à être estomaquées quand elles voient les prix pratiqués à l'étranger pour les services environnementaux. Le plus souvent, les décideurs ne comprennent pas les concepts nécessaires pour faire la distinction entre un bon et un mauvais service. Un problème connexe est que les Mexicains ne sont pas habitués à payer pour les services d'élimination des déchets. Pour venir à bout de cette difficulté fondamentale, les entreprises doivent persévérer dans leurs activités de commercialisation, ce qui comprend la formation technique des clients.

Il est possible que l'obstacle le plus important à une plus grande pénétration des sociétés canadiennes sur le marché mexicain de l'environnement soit leur manque de présence locale. Les Mexicains préfèrent acheter des services et de l'équipement importé d'entreprises qui ont démontré qu'elles sont engagées sur le marché local. Un partenaire mexicain pourra assurer le service et la coordination au jour le jour, mais le fournisseur étranger doit être perçu comme ayant le contrôle des opérations parce qu'on considère, au Mexique, que la technologie étrangère est supérieure.

Le gouvernement fédéral incite les municipalités à conclure des accords de concession avec le secteur privé pour les services municipaux comme le traitement des eaux usées et le ramassage et l'élimination des déchets solides de façon à financer des améliorations rapides.

Les ententes de type construction-exploitation-transfert (CET) ont connu un succès réel dans le domaine de l'alimentation en eau et du traitement des eaux usées. Cela s'explique

par le fait que les municipalités ont maintenant les pleins pouvoirs sur la perception des frais d'utilisation de l'eau et sur le paiement aux exploitants des usines.

Il est très difficile d'obtenir le financement des projets de type CET au Mexique. Comme l'a signalé récemment un dirigeant mexicain du milieu des affaires, les fournisseurs étrangers doivent «apporter leur propre argent» quand ils envisagent d'offrir des ententes de type CET.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

La *Ley de Equilibrio Ecológico y Protección al Medio Ambiente*, Loi sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement de 1988, est la pierre angulaire de la politique mexicaine en matière d'environnement. Tous les États sont tenus de publier leur propre loi sur l'environnement et, jusqu'à maintenant, 29 États l'ont fait. Il s'agit essentiellement d'adaptations de la loi fédérale. Les États de Tlaxcala et de Campeche n'ont pas encore promulgué leur propre législation dans ce domaine.

Un nouveau *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et aux pêches a été créé par l'administration Zedillo à la fin de décembre 1994. Il a regroupé les responsabilités d'un certain nombre d'organismes environnementaux qui étaient auparavant disséminés dans divers ministères.

La *Procuraduría Federal para la Protección del Ambiente (PROFEPA)*, Bureau du procureur fédéral pour la protection de l'environnement, assume la responsabilité de l'application de la plupart des normes environnementales. La plupart de celles touchant les eaux usées

Principaux organismes mexicains de réglementation de l'environnement

ORGANISME	RESPONSABILITÉS ENVIRONNEMENTALES	COMMENTAIRES
SEDESOL <i>de Desarrollo Social</i> , Secrétariat au développement social	Toutes les questions de planification urbaine dans la mesure où elles ont des effets sur l'environnement, y compris la gestion des eaux usées et des déchets solides.	A perdu l' <i>Instituto Nacional de Secretaría Ecología (INECO)</i> , Institut national pour l'écologie, et la <i>Procuraduría Federal para a Protección del Ambiente (PROFEPA)</i> , Bureau du procureur fédéral pour la protection de l'environnement, au profit du <i>Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)</i> , Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et aux pêches lors d'une réorganisation récente.
SEMARNAP <i>Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca</i> , Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et aux pêches	L'ensemble de la politique environnementale du Mexique.	Plus grand accent sur la privatisation et les concessions et sur l'utilisation d'instruments économiques dans la politique environnementale.
INECO <i>Instituto Nacional de Ecología</i> , Institut national d'écologie	Élaboration des règlements environnementaux (<i>NOMs</i>) dans tous les domaines de l'environnement et de l'analyse des évaluations d'essais environnementaux soumis à son approbation.	Relève du <i>SEMARNAP</i> .
PROFEPA <i>Procuraduría Federal para la Protección del Ambiente</i> , Bureau du procureur fédéral pour la protection de l'environnement	Applique la réglementation élaborée par l' <i>INECO</i> , sauf pour les eaux usées (à moins que celles-ci ne soient considérées comme toxiques).	Augmente l'implication du secteur privé dans le processus d'application de la loi; relève du <i>SEMARNAP</i> .
CNA <i>Comisión Nacional del Agua</i> , Commission nationale de l'eau	Application de la réglementation sur les eaux usées élaborée par l' <i>INECO</i> si les effluents sont déversés dans une masse d'eau d'importance nationale comme une rivière, un lac, une baie ou un ruisseau.	Il est possible que les responsabilités d'application de la loi de la <i>CNA</i> soient transférées au <i>PROFEPA</i> ; relève du <i>SEMARNAP</i> .
IMTA <i>Instituto Mexicano de Tecnología del Agua</i> , Institut mexicain de la technologie de l'eau	Responsable de la recherche dans le domaine de l'eau et des eaux usées; met l'accent sur les développements et l'application des technologies.	Relève du <i>SEMARNAP</i> .
Gouvernements des États	Tous les États, sauf deux, ont leur propre loi sur l'environnement et peuvent également avoir leurs normes dans ce domaine qui peuvent être plus rigides que les équivalents fédéraux; source de financement pour les usines municipales de traitement des eaux usées.	Les États joueront un rôle plus important dans les pratiques de gestion environnementale; les États doivent approuver tous les projets municipaux de type construction-exploitation-transfert (CET) et les concessions qui durent plus de trois ans.
Gouvernements municipaux	Responsables du ramassage et de l'élimination des déchets solides et de l'application de la réglementation régissant les effluents des usines industrielles dans les systèmes municipaux de ramassage des eaux usées.	En place pour trois ans.

relèvent de la *Comisión Nacional del Agua (CNA)*, Commission nationale de l'eau, bien que la *PROFEPA* conserve encore certains pouvoirs dans ce domaine.

La *PROFEPA* prétend qu'environ les deux tiers des entreprises mexicaines ont été visitées entre juillet 1992 et juillet 1994. La plupart des observateurs doutent que cet organisme dispose des ressources nécessaires pour faire des inspections sérieuses d'un aussi grand nombre de sites. Toutefois, il faut reconnaître qu'il y a eu une augmentation marquée des efforts d'inspection au cours des dernières années.

CONTACTS IMPORTANTS

CANADA

Gouvernement canadien

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI)

Le MAÉCI est le ministère du gouvernement fédéral canadien auquel il incombe le plus directement de travailler au développement des échanges commerciaux. Pour obtenir des conseils sur la façon d'exporter, on commencera par s'adresser à l'**InfoCentre**, qui est en mesure de donner des renseignements sur les programmes et les services touchant aux exportations. Ce centre aide à trouver rapidement des solutions aux problèmes d'exportation et à accéder au réseau de renseignements commerciaux du MAÉCI. Il peut aussi fournir aux entreprises intéressées des publications spécialisées dans le domaine des exportations.

InfoCentre

Téléphone : 1-800-267-8376 ou (613) 944-4000
Télécopieur : (613) 996-9709
Fax Link : (613) 944-4500

Babillard électronique de l'InfoCentre (BÉI) :
1-800-628-1581 ou
(613) 944-1581

La **Section des affaires commerciales de l'Ambassade du Canada** peut fournir une aide précieuse aux Canadiens qui envisagent d'exporter au Mexique. Les délégués commerciaux connaissent bien le marché et feront tout en leur pouvoir pour aider les sociétés canadiennes à s'implanter au Mexique.

Note : Pour téléphoner à Mexico, il faut composer 0-11-52-5 devant les numéros locaux. Pour rejoindre les autres villes du Mexique, consulter la liste des indicatifs internationaux au début de votre annuaire téléphonique afin d'y trouver l'indicatif régional voulu.

Section des affaires commerciales
Ambassade du Canada au Mexique
Schiller No. 529
Col. Polanco
Apartado Postal 105-05
11560 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 724-7900
Télécopieur : 724-7982

Consulat canadien
Hotel Fiesta Americana
Local 30-A
Aurelio Aceves No. 225
Col. Vallarta Poniente
44110 Guadalajara, Jalisco
Mexique
Téléphone : 616-6215
Télécopieur : 615-8665

Consulat canadien
Edificio Kalos, Piso C-1
Local 108A
Zaragoza y Constitución
64000 Monterrey, Nuevo León
Mexique
Téléphone : 344-3200
Télécopieur : 344-3048

Les **Centres de commerce international** sont répartis dans tout le pays afin que les entreprises implantées dans les régions puissent facilement s'y adresser pour obtenir diverses formes d'aide à l'exportation. Les centres relèvent du MAÉCI et comptent un délégué commercial au sein de leur personnel. Ils aident les entreprises à déterminer si elles sont ou non prêtes à exporter, à mener à bien leurs travaux de recherche et de planification des marchés. Leur personnel donne aussi aux entreprises l'accès aux programmes gouvernementaux conçus pour promouvoir les exportations et obtient l'aide de la Direction du développement du commerce à Ottawa et des conseillers commerciaux à l'étranger. Adressez-vous au Centre de commerce international le plus proche.

Le **réseau mondial d'information sur les exportations (Exportations WIN)** est un système informatisé conçu par le MAÉCI pour aider les agents de développement du commerce du Canada en poste à l'étranger à faire correspondre les besoins qu'ils y constatent aux capacités des sociétés canadiennes. Ce système fournit à l'utilisateur des renseignements sur les capacités, l'expérience et l'intérêt de plus de 23 000 exportateurs canadiens. Pour s'inscrire au réseau Exportations WIN, téléphonez au (613) 996-5701, ou télécopiez au 1-800-667-3802 ou au (613) 944-1078.

Les **institutions de financement internationales**, incluant la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, fournissent des fonds au Mexique pour le financement de toutes sortes de projets. Le MAÉCI vient en aide aux exportateurs canadiens qui s'efforcent d'instaurer des relations commerciales multilatérales financées par les institutions de financement internationales.

Le Service de renseignements commerciaux fournit aux entreprises canadiennes des renseignements détaillés sur les marchés, par produits. Il aide les entreprises à tirer parti des possibilités locales, d'exportation, de transfert de technologie et de nouveaux investissements dans le domaine de la fabrication. Ce service est offert gratuitement par télécopieur, par courrier ou par téléphone. Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez au (613) 954-5031, ou télécopiez au (613) 954-2340.

Environnement Canada

Accord nord-américain sur la coopération environnementale

ANACE — Canada

Environnement Canada

351, boul. Saint-Joseph, 15^e étage

Hull (Québec) K1A 0H3

Téléphone : (819) 994-7669

Télécopieur : (819) 997-0199

Direction générale du développement technologique

Environnement Canada

425, boul. Saint-Joseph, 4^e étage

Hull (Québec) K1A 0H3

Téléphone : (819) 953-3119

Télécopieur : (819) 997-8427

L'Agence canadienne de développement international (ACDI)

L'ACDI est une source importante de financement éventuel des activités des entreprises canadiennes au Mexique grâce au fonds spécial — connu sous le nom d'INC — dont elle dispose dans le cadre du Programme de coopération industrielle. Ce fonds est destiné à inciter les entreprises canadiennes du secteur privé à œuvrer dans les pays en développement en finançant en partie l'instauration de relations d'affaires durables sous la forme, par exemple, de coentreprises ou d'accords de licence. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au (819) 997-7905/7906 ou télécopiez au (819) 953-5024.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE)

La SEE est un organisme financier sensible à sa clientèle, dont l'objectif est d'aider les entreprises canadiennes à se tailler une place sur les marchés mondiaux. Elle offre une vaste gamme de services de gestion du risque, y compris des assurances et du financement, aux entreprises canadiennes et à leurs clients de par le monde.

La SEE a établi de solides relations avec les principaux organismes des secteurs public et privé au Mexique et en Amérique latine. Les exportateurs peuvent composer le (613) 598-2860 pour obtenir de plus amples renseignements. Les petits exportateurs, dont les ventes à l'étranger ne dépassent pas un million de dollars CA, peuvent s'adresser à l'équipe chargée des nouveaux exportateurs, au 1-800-850-9626. Les exportateurs du secteur des technologies de l'information peuvent s'adresser à l'équipe des technologies de l'information de la SEE, au (613) 598-6891. Pour des renseignements sur la gamme complète des services de la SEE, téléphonez au (613) 598-2500 ou télécopiez au (613) 237-2690.

Revenu Canada

La direction générale des programmes douaniers de Revenu Canada donne des renseignements sur l'ALÉNA. Elle offre aussi ce service en espagnol à son Bureau d'aide ALÉNA — espagnol. Pour plus d'information, téléphonez au (613) 941-0965.

Organismes parrains

Baker & McKenzie

Avocats

Place BCE

181, rue Bay, bureau 2100

Toronto (Ontario) M5J 2T3

Téléphone : (416) 865-6910/6903

Télécopieur : (416) 863-6275

Associations d'affaires et professionnelles

Conseil canadien pour les Amériques

Bureaux de la direction

360, rue Bay, bureau 300

Toronto (Ontario) M5H 2V6

Téléphone : (416) 367-4313

Télécopieur : (416) 367-5460

Association des exportateurs canadiens

99, rue Bank, bureau 250

Ottawa (Ontario) K1P 6B9

Téléphone : (613) 238-8888

Télécopieur : (613) 563-9218

Association des manufacturiers canadiens

75, boul. International, 4^e étage

Etobicoke (Ontario) M9W 6L9

Téléphone : (416) 798-8000

Télécopieur : (416) 798-8050

Chambre de commerce du Canada

55, rue Metcalfe, bureau 1160

Ottawa (Ontario) K1P 6N4

Téléphone : (613) 238-4000

Télécopieur : (613) 238-7643

Forum pour la formation en commerce international

155, rue Queen, bureau 608

Ottawa (Ontario) K1P 6L1

Téléphone : (613) 230-3553

Télécopieur : (613) 230-6808

Centre d'information linguistique

240, rue Sparks, RPO

C.P. 55011

Ottawa (Ontario) K1P 1A1

Téléphone : (613) 523-3510

Service d'invitations ouvertes à soumissionner

C.P. 22011

Ottawa (Ontario) K1V 0W2

Téléphone : 1-800-361-4637 ou

(613) 737-3374

Association canadienne de normalisation

178, boul. Rexdale

Rexdale (Ontario) M9W 1R3

Téléphone : (416) 747-4000

Télécopieur : (416) 747-4149



Conseil canadien des normes
45, rue O'Connor, bureau 1200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7
Téléphone : (613) 238-3222
Télocopieur : (613) 995-4564

Banque mondiale
Washington, D.C. 20433
États-Unis
Téléphone : (202) 477-1234
Télocopieur : (202) 477-6391

Banque interaméricaine de développement
1300, New York Avenue, NW
Washington, D.C. 20577
États-Unis
Téléphone : (202) 623-1000
Télocopieur : (202) 623-3096

Association canadienne des industries de l'environnement
204-6, prom. Antares, Phase 2
Nepean (Ontario) K2E 8A9
Téléphone : (613) 723-3525
Télocopieur : (613) 723-0060

Association des ingénieurs-conseils du Canada
130, rue Albert, bureau 616
Ottawa (Ontario) K1P 5G4
Téléphone : (613) 236-0569
Télocopieur : (613) 236-6193

Ambassade du Mexique au Canada

Ambassade du Mexique
45, rue O'Connor, bureau 1500
Ottawa (Ontario) K1P 1A4
Téléphone : (613) 233-8988
Télocopieur : (613) 235-9123

MEXIQUE

Gouvernement du Mexique

Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et aux pêches

Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)
Periférico Sur No. 4209
Col. Jardines en la Montaña
14210 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 628-0602/0605
Télocopieur : 628-0643/0644

Secrétariat au développement social

Secretaría de Desarrollo Social (SEDESOL)
Av. Constituyentes No. 947
Edificio B, Planta Alta
Col. Belén de las Flores
01110 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 271-8481/1616
Télocopieur : 271-8862

Bureau du procureur fédéral pour la protection de l'environnement

Procuraduría Federal para la Protección del Ambiente (PROFEPA)
Insurgentes Sur No. 1480
Col. Barrio Actipan
03230 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 524-2124/5477
Télocopieur : 534-7559

Compagnie pétrolière nationale

Petróleos Mexicanos (PEMEX)
Av. Marina Nacional No. 329
Col. Huasteca
11311 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 725-2200, 250-2611
Télocopieur : 625-4385

Commission fédérale de l'électricité

Comisión Federal de Electricidad (CFE)
Río Ródano No. 14
Col. Cuauhtémoc
06598 México, D.F.
Mexique

Téléphone : 207-3962/3704
Télocopieur : 553-6424/6762

Commission nationale de l'eau

Comisión Nacional del Agua (CNA)
Insurgentes Sur No. 2140, Piso 2
Col. Ermita San Angel
01070 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 661-3806/4555/5304
Télocopieur : 661-3929/0840

Institut national d'écologie

Instituto Nacional de Ecología (INECO)
Río Elba No. 20, Piso 16
Col. Cuauhtémoc
06500 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 553-9647, 553-9538
Télocopieur : 286-6625

Institut de protection de l'environnement du Nuevo Leon

Instituto para la Protección Ambiental de Nuevo León (IPA)
Av. Fundidora No. 501
Edificio Intermex 1er. Nivel, Oficina 95
64010 Monterrey, Nuevo León
Mexique
Téléphone : 344-8575
Télocopieur : 344-8575 poste 1402

Institut mexicain de la technologie de l'eau

Instituto Mexicano de Tecnología del Agua (IMTA)
Paseo de Cuauhnahuac No. 8532
Col. Progreso
62550 Jiutepec, Morelos
Mexique
Téléphone : 19-3881
Télocopieur : 19-4337

Banque nationale de la construction et des travaux publics

Banco Nacional de Obras y Servicios Públicos (BANOBRAS)
Tecoyotitla No. 100, Piso 4
Col. Florida
01030 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 723-6000
Télocopieur : 723-6108



Associations d'affaires et professionnelles

Association mexicaine pour le contrôle des déchets solides et dangereux

Asociación Mexicana de Control de los Residuos Sólidos y Peligrosos
Río Elba No. 20
Col. Cuauhtémoc
06500 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 553-9601/9969
Télécopieur : 553-9753

Association des entreprises d'aqueduc et d'eaux usées

Empresas de Agua y Saneamiento de México, A.C.
Xola No. 1458
Col. Narvarte
03020 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 530-6448
Télécopieur : 530-9621

La Chambre de commerce du Canada au Mexique

Cámara de Comercio de Canadá en México
a/s Bombardier
Paseo de la Reforma No. 369,
Mezzanine
Col. Juárez
06500 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 729-9903, 207-2400
Télécopieur : 208-1592

Chambre nationale de commerce à Mexico

Cámara Nacional de Comercio de la Ciudad de México (CANACO)
Paseo de la Reforma No. 42
Col. Juárez
06030 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 592-2677/2665
Télécopieur : 705-7412, 592-3571

Chambre américaine de commerce au Mexique

Cámara Americana de Comercio en México A.C. (AMCHAM)
Lucema No. 78, Piso 2
Col. Juárez
06600 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 724-3800
Télécopieur : 703-2911

Chambre nationale de l'industrie de la transformation

Cámara Nacional de la Industria de Transformación (CANACINTRA)
Av. San Antonio No. 256
Col. Ampliación Nápoles
03849 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 563-3400
Télécopieur : 598-9467

Confédération des chambres industrielles

Confederación de Cámaras Industriales (CONCAMIN)
Manuel María Contreras No. 133,
Piso 1
Col. Cuauhtémoc
06597 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 592-0529, 566-7822
Télécopieur : 535-6871

Association nationale des importateurs et exportateurs de la République mexicaine

Asociación Nacional de Importadores y Exportadores de la República Mexicana (ANIERM)
Monterrey No. 130
Col. Roma
06700 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 564-8618/9218
Télécopieur : 584-5317

Confédération mexicaine des Chambres nationales de commerce

Confederación de Cámaras Nacionales de Comercio (CONCANACO)
Balderas No. 144, Piso 3
Col. Centro
06079 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 709-1559
Télécopieur : 709-1152



DOCS
CA1 EA612 96E52 FRE
L'équipement et les services de
protection de l'environnement
53412090